

**PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE HUNTINGDON**

Procès-verbal d'une séance ordinaire du Conseil de la Ville de Huntingdon du lundi 6 mai 2019 à 19h00, en la salle du Conseil sise au 23 de la rue King, lieu ordinaire dudit Conseil et conformément à la *Loi sur les Cités et Villes*, sont présents le maire André Brunette et les conseillers Denis St-Cyr, Andrea Geary, Dominic Tremblay, Florent Ricard, Maurice Brossoit et Rémi Robidoux formant quorum sous la présidence du maire.

Sont également présentes : mesdames Johanne Hébert, directrice générale et Denyse Jeanneau, greffière.

---

**Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum**

Le quorum est constaté.

**19-05-06-4970**      **Il est proposé par madame Andrea Geary  
Appuyé par monsieur Dominic Tremblay  
Et résolu à l'unanimité:**

**Que** le maire André Brunette procède à l'ouverture de la séance ordinaire du lundi 6 mai 2019 à 19 h 07.

Adopté

**ORDRE DU JOUR**

- A) Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum;
- B) Adoption de l'ordre du jour;
- C) Annonces et dépôt des documents :
  - 1. Rapport sur la situation financière au 30 avril 2019;
  - 2. Dépôt de la liste des dépenses autorisées en avril 2019;
  - 3. Rapport sur la situation financière Investissement au 30 avril 2019;
  - 4. Dépôt de la liste des dépenses investissement autorisées en avril 2019;
- D) Période d'information du maire;
  -
- F) Période de questions du public;

**10. – ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

**10.1** Procès-verbal de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> avril 2019;

**10.2** Procès-verbal de la séance extraordinaire du 23 avril 2019;

**20. – CONTRATS & ENTENTES**

- 20.1 Autorisation – Octroi d’un contrat à Moteur Excel électrique pour les travaux électriques au Parc Prince-Arthur;
- 20.2 Autorisation - Octroi d’un contrat pour la réfection du poste de pompage Poirier – Projet 2017-030 A;

### **30. – ADMINISTRATION & FINANCES**

- 30.1 Autorisation – - Demande de contribution financière – Maison des Jeunes de Huntingdon – Camp Été Extrême ;
- 30.2 Autorisation – Demande de contribution financière – Club d’Âge d’Or de Huntingdon;
- 30.3 Autorisation – Demande de contribution financière – Festival Équestre de Godmanchester;
- 30.4 Autorisation - Demande de contribution – Grand Défi Pierre Lavoie 1000 km 2019;
- 30.5 Autorisation - Demande de contribution financière : Club Optimiste de Huntingdon;
- 30.6 Autorisation - Demande de contribution financière : Société nationale des Québécois du Suroît;

### **40 – RÉGLEMENTATION**

- 40.1 Avis de motion et présentation du projet de Règlement 922-2019 modifiant le règlement de zonage 512;
- 40.2 Avis de motion et présentation du projet de Règlement 923-2019 modifiant le règlement d’urbanisme 511;

### **50 – NOMINATION & GESTION DU PERSONNEL**

- 50.1 Approbation - Désignation d’un conseiller à titre de maire suppléant pour les mois de mai et juin 2019;

### **60. –VARIA**

- 60.1 ;

### **70. –RAPPORT DES COMITÉS ET DES CONSEILLERS**

- 70.1 Monsieur Denis St-Cyr:
- 70.2 Madame Andrea Geary:
- 70.3 Monsieur Dominic Tremblay:
- 70.4 Monsieur Florent Ricard:
- 70.5 Monsieur Maurice Brossoit:

## 70.6 Monsieur Rémi Robidoux:

Levée de la séance

---

### Adoption de l'ordre du jour

19-05-06-4971

**Il est proposé par monsieur Denis St-Cyr  
Appuyé par monsieur Rémi Robidoux  
Et résolu à l'unanimité:**

**D'adopter** l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du conseil municipal de la Ville de Huntingdon du lundi 6 mai 2019 avec les modifications suivantes :

**Sujets reportés à une séance ultérieure :**

20.1 - Autorisation – Octroi d'un contrat à Moteur Excel électrique pour les travaux électriques au Parc Prince-Arthur.

40.2 - Avis de motion et présentation du projet de Règlement 923-2019 modifiant le règlement d'urbanisme 511.

Adopté

### ANNONCES ET DÉPÔT DES DOCUMENTS

#### Rapport sur la situation financière au 30 avril 2019

La trésorière dépose l'état de la situation financière de la Ville de Huntingdon au 30 avril 2019.

#### Dépôt de la liste des dépenses autorisées au 30 avril 2019

##### **Comptes à payer –Avril 2019**

En vertu de l'article 477.1 de la *Loi sur les Cités et Villes*, la trésorière dépose la liste des dépenses autorisées au 30 avril 2019.

La liste des dépenses autorisées est incluse au registre prévu à cet effet et qui fait partie intégrante du procès-verbal.

Je, *Johanne Hébert*, trésorière, atteste avoir les crédits nécessaires dans l'ensemble du budget et dans les fonds réservés afin d'effectuer le paiement des dépenses ci-dessus mentionnées.

---

*Johanne Hébert, trésorière*

#### Rapport sur la situation financière Investissement au 30 avril 2019

##### **Dépenses d'investissement – Avril 2019**

En vertu de l'article 477.1 de la *Loi sur les Cités et Villes*, la trésorière dépose la liste des dépenses autorisées Investissement pour le mois d'avril 2019.

La liste des dépenses autorisées est incluse au registre prévu à cet effet et qui fait partie intégrante du procès-verbal.

Je, **Johanne Hébert**, trésorière, atteste avoir les crédits nécessaires dans l'ensemble du budget et dans les fonds réservés afin d'effectuer le paiement des dépenses ci-dessus mentionnées.

---

*Johanne Hébert, trésorière*

### **Dépôt de la liste des dépenses investissement autorisées en avril 2019**

#### **Comptes à payer –Avril 2019**

En vertu de l'article 477.1 de la *Loi sur les Cités et Villes*, la trésorière dépose la liste des dépenses investissements autorisées au 30 avril 2019.

La liste des dépenses autorisées est incluse au registre prévu à cet effet et qui fait partie intégrante du procès-verbal.

Je, **Johanne Hébert**, trésorière, atteste avoir les crédits nécessaires dans l'ensemble du budget et dans les fonds réservés afin d'effectuer le paiement des dépenses ci-dessus mentionnées.

---

*Johanne Hébert, trésorière*

### **Période d'information du maire**

- Infrastructure Canada a informé les municipalités que le gouvernement du Canada fournira un supplément de 2,2 milliards de dollars pour le **Fonds de la taxe sur l'essence fédéral**. Pour le Québec, cela représente un financement additionnel de 504 040 826 \$. La contribution totale pour la Ville de Huntingdon est de l'ordre de 1 050 000 \$.
- La Soirée d'honneur de l'école secondaire Arthur-Pigeon aura lieu le vendredi 14 juin prochain.
- Le maire fait un résumé d'une lettre qu'il transmettra à la Régie intermunicipale de la patinoire régionale de Huntingdon afin de clarifier la position du conseil municipal en rapport au dossier de la patinoire régionale.

*«La demande de Huntingdon consistait à mandater une firme d'expert dans le domaine afin qu'une étude d'opportunité soit réalisée, avec objectivité, afin de nous fournir un rapport exact de l'état global de l'infrastructure existante ainsi qu'une évaluation des montants que nous serons appelés à déboursier à*

*court et moyen terme. Par la même occasion, de nous fournir un estimé budgétaire pour la construction d'un nouvel aréna en tenant compte des aides financières disponibles. Nous sommes d'avis que c'est en comparant les deux scénarios que les décideurs auraient été à même d'opter pour la meilleure solution avec l'impression du devoir accompli.*

*Il est normal que, parfois, nous puissions avoir des points de vue différents sur une question, l'important est de pouvoir exprimer ses idées et ainsi débattre de ses opinions de façon constructive. Si le but était de toujours donner raison aux autres, il ne servirait à rien de discuter.*

*Soyez toutefois assuré que nous nous engageons à soutenir la Régie dans sa décision d'aller de l'avant dans son projet de remplacement du système de réfrigération.»*

- Le conseil municipal rencontrera la députée d'Huntingdon, madame Claire IsaBelle, au début du mois de juin pour discuter de divers dossiers.

### **Période de questions du public**

*Les principales questions se résument ainsi :*

M. Jeff Duke : Il représente une équipe de baseball dont onze des joueurs résident à Huntingdon. Ils font partie d'une ligue regroupant quelques équipes de la région. Les joueurs de Huntingdon aimeraient recevoir les équipes des municipalités avoisinantes sur le terrain de baseball situé à l'école Arthur-Pigeon. Toutefois, le terrain n'est plus conforme aux règlements de sécurité en vigueur puisqu'il n'y a plus de clôture. Les poteaux sont déjà en place, prêt à recevoir une nouvelle clôture. Il demande si c'est la Ville ou la commission scolaire qui pourrait en faire l'installation. Il mentionne qu'il faudrait également un cabanon pour entreposer leurs équipements.

Le maire explique que le terrain appartient à l'École Arthur-Pigeon mais que les équipements et le système d'éclairage appartiennent à la municipalité. Il demande combien pourrait coûter la fourniture et l'installation de ce type de clôture.

Le conseiller Dominic Tremblay mentionne que l'école Arthur-Pigeon pourrait prêter un local pour entreposer les équipements.

Mme Jocelyne Léger : Elle demande où en est rendu le dossier des ventilateurs du 4 rue Lorne.

## **10. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

### **Adoption des procès-verbaux**

#### **Séance ordinaire du 1<sup>er</sup> avril 2019**

**Considérant** que la greffière a remis aux membres du conseil, préalablement à la présente séance, une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du lundi 1<sup>er</sup> avril 2019 ;

**Considérant** la dispense de lecture prévue au deuxième alinéa de l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., chapitre C-19).

**19-05-06-4972**

**Il est proposé par monsieur Rémi Robidoux  
Appuyé par monsieur Maurice Brossoit  
Et résolu à l'unanimité :**

**Que** le procès-verbal de la séance ordinaire du lundi 1<sup>er</sup> avril 2019 est adopté tel que présenté par la greffière.

Adopté

#### **Séance extraordinaire du 23 avril 2019**

**Considérant** que la greffière a remis aux membres du conseil, préalablement à la présente séance, une copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du mardi 23 avril 2019 ;

**Considérant** la dispense de lecture prévue au deuxième alinéa de l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., chapitre C-19).

**19-05-06-4973**

**Il est proposé par monsieur Denis St-Cyr  
Appuyé par monsieur Florent Ricard  
Et résolu à l'unanimité :**

**Que** le procès-verbal de la séance extraordinaire du mardi 23 avril 2019 est adopté tel que présenté par la greffière.

Adopté

## **20. CONTRATS**

### **Octroi d'un contrat pour la réfection du poste de pompage Poirier – Projet 2017-030 A**

**Considérant que** la Ville a procédé à un appel d'offres public (Projet 2017-030-A) pour la réfection du poste de pompage Poirier;

**Considérant** l'ouverture publique des soumissions le 1<sup>er</sup> mai 2019 pour laquelle quatre (4) soumissions ont été reçues, dont le résultat de l'ouverture est le suivant :

<b>Soumissionnaires</b>	<b>Montant du contrat (incluant les taxes)</b>
Norclair inc.	625 932,09 \$
Entreprises C. Sauvé inc.	665 439,39 \$
Ali Excavation inc.	687 234,32 \$
Excavation Gricon inc.	721 450,59 \$

**Considérant** l'analyse des soumissions quant à leur conformité par rapport aux exigences du devis;

**Considérant que** l'article 573.3.0.4. de la Loi sur les cités et villes stipule qu'une municipalité ne peut modifier un contrat accordé à la suite d'une demande de soumissions, sauf dans le cas où la modification constitue un accessoire à celui-ci et n'en change pas la nature.

**Considérant que** l'écart important entre le montant estimé et celui des soumissions reçues constitue un motif sérieux pour ne pas octroyer de contrat au terme de l'appel d'offres;

**Considérant que** le devis prévoit que la Ville se réserve le droit de retrancher un ou plusieurs articles du bordereau et que les soumissionnaires doivent en tenir compte lors de l'établissement des prix unitaires des différents articles du bordereau.

**19-05-06-4974**

**Il est proposé par monsieur Maurice Brossoit  
Appuyé par monsieur Dominic Tremblay  
Et résolu à l'unanimité :**

**Que** le conseil municipal n'octroie aucun contrat pour les travaux de réfection du poste de pompage Poirier du fait de l'écart important entre le montant estimé et celui des soumissions reçues.

Adopté

### **30. ADMINISTRATION & FINANCES**

#### **Demande de contribution financière – Maison des Jeunes de Huntingdon – Camp Été Extrême**

**Considérant que** la Maison des Jeunes de Huntingdon organise 10 semaines d'activités et d'ateliers dans le cadre de la 11<sup>e</sup> édition de son programme «Camp Été Extrême» qui permet aux jeunes de favoriser leur développement personnel et communautaire ainsi que l'esprit d'équipe.

**19-05-06-4975**

**Il est proposé par monsieur Denis St-Cyr  
Appuyé par madame Andrea Geary  
Et résolu à l'unanimité :**

**Que** le conseil municipal autorise une contribution financière à la Maison des Jeunes de Huntingdon pour l'année 2019, dans le cadre de son programme «Camp Été Extrême», pour un montant de 100 \$.

**Que** la dépense soit financée à même le budget du poste budgétaire 02-701-90-970 prévu à cet effet.

Adopté

#### **Demande d'une contribution financière – Club de l'Âge d'Or de Huntingdon**

**Considérant que** le Club de l'Âge d'Or de Huntingdon demande une aide financière de la Ville pour le financement de la location de salle et les frais d'activités en rapport à leur organisme.

**19-05-06-4976**

**Il est proposé par monsieur Maurice Brossoit  
Appuyé par monsieur Florent Ricard  
Et résolu à l'unanimité :**

**Que** le Conseil municipal autorise le versement d'une contribution financière de 150 \$ au Club de l'Âge d'Or de Huntingdon.

**Que** la dépense soit financée à même le budget du poste budgétaire 02-701-90-970 prévu à cet effet.

Adopté

**Demande de contribution – Festival Équestre de Godmanchester**

**Considérant que** le Festival Équestre de Godmanchester demande une contribution financière pour leurs activités qui auront lieu du 2 au 4 août 2019.

**19-05-06-4977**

**Il est proposé par monsieur Florent Ricard  
Appuyé par madame Andrea Geary  
Et résolu à l'unanimité :**

**Que** le conseil municipal autorise une contribution financière au montant de 250 \$ au Festival Équestre de Godmanchester pour les activités de leur festival.

**Que** la dépense soit financée à même le budget du poste budgétaire 02-701-90-970 prévu à cet effet.

Adopté

**Demande de contribution – Grand Défi Pierre Lavoie 1000 km 2019**

**Considérant que** monsieur Harry Antoine, enseignant à l'école Héritage de Huntingdon, demande une contribution financière dans le cadre de sa participation au Grand Défi Pierre Lavoie 1000 km 2019 qui se tiendra du 12 au 16 juin 2019;

**Considérant que** l'aide financière servira à promouvoir les saines habitudes de vie chez les jeunes par l'importance de la pratique d'activités physiques ;

**Considérant que** les montants d'argent ramassés en surplus aux coûts initiaux du périple (11 000 \$) de l'équipe de Harry Antoine seront versés à l'école Héritage.

**19-05-06-4978**

**Il est proposé par monsieur Maurice Brossoit  
Appuyé par monsieur Rémi Robidoux  
Et résolu à l'unanimité :**

**Que** le conseil municipal autorise une contribution financière au montant de 100 \$ au Grand Défi Pierre Lavoie 1 000 km 2019.

**Que** la dépense soit financée à même le budget du poste budgétaire 02-701-90-970 prévu à cet effet.

Adopté

**Demande de contribution financière : Club Optimiste de Huntingdon**

**Considérant que** le Club Optimiste de Huntingdon tiendra son tournoi de golf le 2 juin 2019 afin d'amasser des fonds pour venir

en aide au Hockey mineur et aux écoles Arthur-Pigeon, Notre-Dame et Héritage.

**19-05-06-4979**

**Il est proposé par monsieur Denis St-Cyr  
Appuyé par madame Andrea Geary  
Et résolu à l'unanimité :**

**De verser** une contribution financière de 100 \$ au Club Optimiste de Huntingdon pour l'aide aux enfants.

**Que** la Ville procède à l'achat de deux (2) billets pour le souper seulement du tournoi de golf.

Adopté

**Demande de contribution financière : Société nationale des Québécois du Suroît**

**Considérant que** la Société nationale des Québécois du Suroît demande une contribution pour le Gala Mérite en histoire 2019 qui se tiendra le 20 mai 2019 à Vaudreuil-Dorion;

**Considérant que** le Gala Mérite en histoire honore les jeunes ayant obtenu une note moyenne exceptionnelle de 95% et plus en 4<sup>e</sup> secondaire en leur remettant des bourses et des certificats de reconnaissance.

**19-05-06-4980**

**Il est proposé par monsieur Brossoit  
Appuyé par monsieur Florent Ricard  
Et résolu à l'unanimité :**

**De verser** une contribution financière de 100 \$ à la Société nationale des Québécois du Suroît.

Adopté

**40. RÉGLEMENTATION**

**Avis de motion et présentation du projet de Règlement numéro 922-2019 modifiant le règlement de zonage 512**

Avis de motion est donné par le maire André Brunette selon lequel le Règlement numéro 922-2019 modifiant le règlement de zonage 512 sera présenté pour adoption avec dispense de lecture lors d'une séance ultérieure.

Le projet de règlement 922-2019 est présenté par le maire André Brunette.

Les modifications au règlement de zonage 512 auront pour effet :

- a) De créer la zone HB-12 dans le secteur des rues Dalhousie, Cunningham et du Chemin Ridge afin d'autoriser les usages de habitation unifamiliale isolée, jumelée et contiguë ainsi que l'habitation bifamiliale, tri familiale et multifamiliale;

- b) De créer la zone commerciale CO-4, sur une section du Chemin Ridge, à même une partie de la zone commerciale CO-2 afin d'autoriser l'usage h<sub>6</sub> «habitation mixte» permettant l'habitation dans le même bâtiment qu'un commerce de classe C<sub>1</sub>;
- c) De créer la zone HB-5 à même la zone CO-2 située sur la rue F.-Cleyn;
- d) De créer la zone habitation HB-11 dans le secteur du Croissant Glenview afin d'autoriser les usages habitation unifamiliale isolée, jumelée et contiguë ainsi que l'habitation bifamiliale et trifamiliale.

## 50. NOMINATION & GESTION DU PERSONNEL

### Désignation d'un conseiller à titre de maire suppléant pour les mois de mai et juin 2019

**Considérant** qu'en vertu de l'article 56 de la *Loi sur les cités et Ville* L.R.Q., chapitre C-19, le conseil désigne, pour la période qu'il détermine, un conseiller comme maire suppléant lorsque le maire est absent du territoire de la municipalité ou est empêché de remplir les devoirs de sa charge.

19-05-06-4981

**Il est proposé par monsieur Rémi Robidoux  
Appuyé par monsieur Maurice Brossoit  
Et résolu à l'unanimité :**

**Que** le conseil nomme Dominic Tremblay à titre de maire suppléant pour la période de mai et juin 2019.

Adopté

## 60. VARIA

Aucun sujet.

## 70. RAPPORT DES COMITÉS ET DES CONSEILLERS

**Mme Andrea Geary :** Elle a assisté à la première rencontre du Comité des citoyens pour le projet de l'aménagement du Parc des Régiments.

**M. Dominic Tremblay :** Le Comité des citoyens s'est consulté pour l'aménagement du Parc des Régiments dans le secteur de Garden City. Nous attendons les prix des modules choisis avant de procéder aux achats.

Il a reçu une délégation de gens de Chibougamau à l'école Arthur-Pigeon. Ils ont trouvé la ville de Huntingdon magnifique.

**M. Florent Ricard :** Le Marché Fermier débutera sa saison estivale 2019 le 22 mai prochain au parc Prince-Arthur.

**M. Maurice Brossoit :** La semaine prochaine il rencontrera la députée Claire IsaBelle.

**M. Rémi Robidoux** : Cette semaine il y aura une rencontre du Comité consultatif d'urbanisme pour un dossier de zonage.

Le Centre d'hébergement du comté de Huntingdon fête son 60<sup>e</sup> anniversaire. Un livre présentant l'historique de l'hôpital est mis en vente.

**M. André Brunette** : Les travaux de construction des jeux d'eau ont débuté dans le parc Prince-Arthur. Le cabanon et les dalles de béton sont installés. Les modules de jeux seront bientôt installés. Il n'y a pas d'augmentation de taxes relatives à ce projet. Les fonds proviennent des surplus de la vente des immeubles industriels; c'est un retour aux familles.

### **Levée de la séance**

L'ordre du jour étant épuisé;

**19-05-06-4982**

**Il est proposé par monsieur Rémi Robidoux  
Appuyé par monsieur Dominic Tremblay  
Et résolu à l'unanimité :**

**Que** la séance soit levée à 20 h 02.

Adopté

---

André Brunette, Maire

---

Denyse Jeanneau, Greffière